

2024/020
Dk

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 9 avril,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 22 mars,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Françoise TOULOUSE, Khadija LANNABI, Catherine WILLE, Corinne
LEFEBVRE, Aline SZYMCZAK et Monsieur Robert UNTERFRANC, absents excusés,
Monsieur David GUIDE est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Établissement d'un mandat administratif pour le remboursement d'un
sinistre rue de l'Abbaye**

Les membres du Conseil Municipal sont informés qu'une demande de prise en charge
des dégâts occasionnés sur son véhicule a été transmise le 15 février dernier par un
automobiliste, à la suite d'un passage sur un nid de poule, rue de l'Abbaye.

Que ce nid de poule se trouvant côté Loison-sous-Lens, au droit des Etablissements
Leclerc, la responsabilité de la Commune est entièrement engagée.

Que le montant des réparations s'élève à 378,45 €.

Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, les membres du Conseil
Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire à émettre un mandat administratif d'un montant de
378,45 € au profit de Monsieur Patrick POUCHAIN demeurant à Harnes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

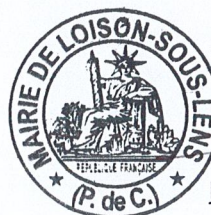
Loison-sous-Lens, le 15 avril 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216205237-20240409-del-090424-080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024



Le Maire,


Daniel KRUSZKA